

véritablement adoré qu'un seul... Va, le châtimement qui m'écrase m'éclaire, je n'ai pas su ouvrir les bras assez grands pour vous serrer tous sur ma poitrine. Aurais-je laissé s'exiler Hélène, et la marier à un vieillard qui l'emmena à l'Ile-de-France, où elle est morte ? Constantin et Sauveur, mes deux aînés, ne furent-ils point sacrifiés à leurs cadets ? Toi-même le dois reconnaître. André fut moins aimé que toi. J'avais pour lui de la tendresse, une profonde estime, je ne comprenais pas les côtés mystérieux de cette nature d'épave. Ses tristesses étranges me peinaient parfois, et sans comprendre qu'il leur devait une part de son génie, je le laissais me quitter pour suivre en Suisse, en Italie, les Trudaines, ses généreux amis. C'était toi qui étais à la fois mon orgueil et ma joie. J'aimais la fougue de ton caractère, je partageais tes ambitions, j'excusais tes passions, je manquais de courage pour réfréner tes folies. Les mères ont parfois de ces sentiments pour les fils prodiges ! Je me grisais de ta gloire, de ta popularité bruyante. Quand une salle de théâtre croulait sous les bravos de la foule acclamant tes œuvres, il me prenait des envies de crier : — C'est mon fils ! c'est mon fils !

Ma vanité maternelle nuisait à mon cœur. Je ne te donnais pas seulement une part plus grande d'amour, j'en vins à renier mes idées, mes goûts, pour adopter tes goûts et tes idées. Je suis née aristocrate et fière. Je tirais autrefois vanité de descendre de la famille des princes de Lusignan, et quand dans tes vers passionnés tu parlais de l'égalité de tous j'aurais accepté de vivre près de toi comme une femme du peuple. Nos traditions de famille, les services rendus par ton père, notre nom même, dont les illustrations remontaient assez loin pour que vous ayez pu embrasser la carrière des armes et porter un blason, tout semblait me garder fidèle au passé, et cependant quand tu devins républicain, j'oubliai tout pour te suivre dans la voie terrible où tu te lançais. Je me fis démagogue avec toi, tandis qu'André restait royaliste.

Tu votais la mort de Louis XVI, André s'offrait pour la défendre ; et cependant, c'est encore toi que je préférerais... Les mères sont coupables, vois-tu, quand elles donnent à l'un de leurs enfants une part de tendresse plus grande qu'à ses frères. Il fallut un coup de foudre pour me réveiller. Ce coup de foudre fut l'arrestation d'André à Passy. Alors je compris ma faute, mon crime, j'en demandai pardon à Dieu, mais Dieu ne m'a pas pardonné, puisque Sauveur est encore à la Conciergerie, et qu'André reste à Saint-Lazare.

— C'est affreux ! affreux ! s'écria Marie-Joseph.

— Oui, cela est affreux, dit Mme Chénier en saisissant les deux bras de son fils, et en le regardant avec une fixité trahissant presque la folie, car sais-tu ce que l'on dira un jour : " Marie-Joseph pouvait sauver son frère et il ne l'a pas fait ! "

— Taisez-vous ! taisez-vous par pitié, ma mère.

— Ce n'est pas vrai, je le sais, je le crois, mais les autres ! Mais la foule ! Mais tous ceux qui savent que dans le récit de vos divisions est renfermée l'histoire même de la Révolution... Va, je le sais, je le sens, à propos de ton nom et du sien, on rappellera Caïn et Abel ! Et moi, moi, la mère, j'entendrai accuser l'un de mes fils après qu'on m'aura assassiné les autres.

— Il me reste un moyen de me justifier, ma mère.

— Lequel ? demanda Elisabeth.

— C'est de demander à partager le sort de mon frère.

— Toi ! s'écria Mme de Chénier en jetant ses deux bras autour du cou de son fils, ne suis-je pas assez éprouvée ; ne trouves-tu pas qu'il règne assez de désespoir dans cette maison, pour l'augmenter par cette menace ? Est-ce que je te soupçonne de haïr ton frère, moi ! Ne sais-je pas que la différence de vos opinions séparait vos esprits sans désunir vos âmes ? Non ! non ! Marie-Joseph, je ne te reproche rien ! Pour sauver André et Sauveur, tu as fait ce que tu as pu, mais l'homme le plus habile, le plus populaire, échouera quand pourra réussir une mère...

— Quoi ! s'écria Marie-Joseph, vous iriez chez Robespierre ?

— J'irai chez Barère ; je me trainerai à ses pieds

s'il le faut ; je le supplierai au nom de ces sentiments d'humanité qu'il se vante de posséder. Je lui demanderai grâce au nom de sa mère, car il a eu une mère, cet homme ! Il ne pourrait voir sans attendrissement une femme en pleurs lui demandant son fils... S'il demeurerait sans pitié, je me rendrais chez Fouquier-Tinville ; je forcerais sa porte, je demanderais à sa femme de prendre pitié de moi, à ses enfants d'embrasser ses genoux. Tu ne sais pas ce que peuvent les larmes d'une mère, Marie-Joseph !

— Rien n'est désespéré encore, dit l'auteur de *Charles IX* en serrant sa mère sur son cœur avec une tendresse désolée, on y regardera à deux fois avant de faire passer en jugement le frère d'un homme aussi populaire que moi. Robespierre se hâte de commettre des iniquités, sans songer à ce qu'il amasse de haines. Tallien, Bourdon de l'Oise, Carnot et leurs amis ont juré de le renverser. S'il le faut, je me joindrai à eux pour sauver André, et je demanderai la tête de Couthon, de Saint-Just et de Maximilien.

Aujourd'hui même, je verrai Tallien et ses amis. Ce soir, je t'apporterai des nouvelles, et je te jure qu'elles seront bonnes. On oublie Sauveur à la Conciergerie, et je ne suis pas inquiet sur son sort, mais nous avons au moins une semaine pour agir, et nous agirons.

Comme Marie-Joseph achevait ces mots, un de ces hymnes ardents, écrits par l'auteur de *Charles IX*, éclata dans la rue, répété par un chœur formidable. Ces strophes, dans lesquelles la Révolution échevelée promenait ses horreurs, et où la liberté brandissait un couperet, produisirent sur Marie-Joseph une impression mêlée de stupeur et de désespoir.

Ainsi, à l'heure où les sanguinaires magistrats de la République préparaient l'acte d'accusation de son frère, les Jacobins, les furies de l'échafaud entonnaient des chants qui maintenant le faisaient frissonner. Il lui semblait que seul il avait déchaîné la Révolution, armé les porteurs de piques, fomenté les haines stupidement furieuses des Jacobins, et dressé les poteaux rouges de la guillotine. Dérision amère ! C'est en répétant ces airs qu'il croyait seulement patriotiques qu'on menait, à la place du Trône-Renversé, les tombereaux dans lesquels s'entassaient les victimes.

Marie-Joseph cacha son front dans ses mains.

— Mon Dieu ! fit-il, mon Dieu ! quel châtimement !

Mme de Chénier courut à la fenêtre.

Une bande de forcenés armés de piques, coiffés de bonnets phrygiens, venaient de massacrer dans la rue deux hommes qui avaient pris la défense d'un malheureux ecclésiastique entraîné maintenant dans le flot immonde de la populace, que l'odeur du sang excitait.

Les femmes hurlaient avec les hommes. Et, chose plus horrible encore, dans leur besoin d'imitation, des enfants, enveloppés de haillons rouges, promenaient au bout de bâtons des têtes de chats fraîchement coupées, en répétant cette atroce parodie des litanies :

Illustre lanterne, ayez pitié de nous !

Illustre lanterne, écoutez-nous !

Illustre lanterne, exaucez-nous !

Marie-Joseph arracha sa mère de la fenêtre.

Tandis que défilait cette procession ignoble, une jeune fille, fendant la foule avec peine, pénétrait dans l'allée de la maison de Mme de Chénier, et se précipitait dans le salon, où son fils la soutenait à demi évanouie. L'officiuse de Mme de Chénier n'avait pu retenir Rose-Thé.

— Madame ! Madame, dit la jeune fille, voici un message pressé... J'ai juré de le remettre entre vos mains. Lisez, puis agissez...

— Qui vous a chargée de cette commission ? mon enfant.

— Jeanne Raimbaud. Vous ne la connaissez pas, Madame ?... Mais elle souffre assez pour tenter de consoler les autres... Lisez donc, lisez.

Mme de Chénier parcourut les deux lignes jointes au brouillon de liste dérobé par Jeanne sur le bureau de Fouquier-Tinville.

Quand son regard rencontra le nom de son fils, elle poussa un cri déchirant et tomba à la renverse.

— Il s'agit d'un grand malheur, Monsieur ? demanda Rose-Thé.

— D'un irréparable malheur, peut-être.

— Que puis-je pour vous ? Monsieur.

— Veuillez sur ma mère, il faut que je la quitte pour éviter des désastres plus grands.

— Et que lui dirai-je quand elle reprendra ses sens ?

— Que je suis allé tenter de sauver mon frère.

Marie-Joseph s'élança hors de l'appartement.

Rose-Thé comprit qu'elle ne devait rien attendre que d'elle-même ; elle trouva sur la table un flacon qu'elle fit respirer à la malheureuse femme ; celle-ci ouvrit les yeux, se souleva sur le divan et demanda en regardant autour d'elle :

— Où est mon fils, où est mon fils ?

— Il va sauver son frère, Madame, répondit Rose-Thé.

Madame de Chénier se tordit les mains.

— Il ne réussira pas ! murmura-t-elle. André mourra, mon André...

Des sanglots l'étouffaient, elle dut faire un effort surhumain pour conserver la force de se tenir debout.

Enfin elle y réussit, passa sur ses yeux une main tremblante, puis y voyant une bague de prix, elle dit à Rose :

— Garde ce bijou en souvenir du service que tu m'as rendu, mon enfant, et dis à celle qui t'a envoyée qu'une mère au désespoir a prié Dieu pour elle.

Mme de Chénier frappa sur un timbre et son officieuse parut.

— Je sors, dit-elle, une mante, une coiffure...

Rose-Thé embrassa la main de la malheureuse mère et prit en courant le chemin de la rue de la Loi.

Mme de Chénier, dont les douleurs devaient avoir autant de retentissement que la célébrité de ses fils, avait joui durant sa jeunesse de tout ce qui concourt à donner le bonheur. Elle était née dans l'île de Chypre, et répétait avec orgueil qu'elle descendait des princes de Lusignan. Belle, intelligente, savante, aimable, elle dut à son père une instruction variée, et garda l'amour de l'étude à l'âge où souvent on ne songe qu'au plaisir. Son père, M. Santi-Lomaca, se fixa à Constantinople, et y parvint à une situation enviable. Il occupait un rang important à la cour du Sultan, et fit partie de l'ambassade envoyée au régent de France, par Achmed III. Il appartenait, sans nul doute, aux " huit notables " dont il est fait mention dans la relation de l'audience accordée, par le roi Louis XV, à Céléby-Méhémet-Effendy, ambassadeur extraordinaire de l'empereur des Turcs, le 21 mars 1721. Plus tard, quand Elisabeth, avide d'apprendre, questionna son père sur les détails de son séjour à Paris et à Versailles, Santi-Lomaca lui fit sans doute, avec l'éloquence imagée des Grecs, une description pompeuse des fêtes auxquelles il avait assisté. Il avait vu les admirables jardins de Versailles, assisté aux concerts où l'on jouait les symphonies de Lulli, le protégé de la grande Mademoiselle, aux intermèdes du ballet du roi, aux fêtes pompeuses où jouaient les eaux montées par la puissante machine de Marly. Il lui parla, pendant les longues soirées, du couvert du roi, des grandes chasses, des collations élégantes servies chez le maréchal de Villeroy ; il l'entretint du jeune monarque dont Méhémet-Effendy disait dans sa relation : " Il a de blonds cheveux d'hyacinthe et la démarche majestueuse de la perdrix. " L'imagination d'Elisabeth Santi-Lomaca s'emplit de ces récits et de ces images ; elle se plut à réaliser dans sa vie de jeune fille grecque les souvenirs paternels. Tandis qu'elle se promenait à Constantinople couverte d'un voile de gaze blanche, lamée d'argent, au milieu d'un groupe d'esclaves, elle évoqua plus d'une fois les dames en paniers, en grand habit de cour, dont la tête poudrée portait tour à tour des aigrettes de diamants et des poufs de roses.

Elle étudia notre littérature, nos arts, notre histoire. Le luxe de l'empereur Mahmoud, dont elle appréciait les splendeurs, ne lui parut jamais valoir les élégances de Versailles. Elle aimait à questionner les nobles voyageurs, les ambassadeurs, sur un pays qui, plus tard, devait être le sien. La maison de M. Santi-Lomaca, tout en conservant les traditions et les coutumes de la vie grecque, adoptait aisément certaines habitudes occidentales, et quand M. Louis de Chénier demanda sa main, elle l'accepta pour époux avec une